



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.


We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

OL
22570
1


HN C566 Q



0L22570.1



Harvard College Library

FROM THE

CONSTANTIUS FUND

Established by Professor E. A. SOPHOCLES of Harvard University for "the purchase of Greek and Latin books, (the ancient classics) or of Arabic books, or of books illustrating or explaining such Greek, Latin, or Arabic books." (Will, dated 1880.)

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

LA

SAMARKANDYA

PETIT TRAITÉ DE RHÉTORIQUE ARABE

PAR

ABOULKACEM EL-LEYTH SAMARKANDI

Abū al-Rāsīm al-Layth al-Samarkandi
TRADUCTION ET NOTES

PAR

ABDERREZZAK LACHEREF

Cadi à N'gaous (Constantine)



ALGER

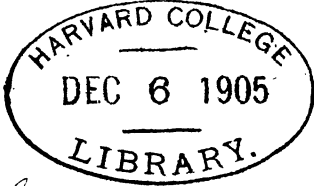
IMPRIMERIE ORIENTALE PIERRE FONTANA

29, RUE D'ORLÉANS, 29

1905

coll - 2

~~OL 22570.1~~
OL 22570.1



Constantius fund.

PRÉFACE

Les ouvrages de rhétorique arabe traduits en français sont rares⁽¹⁾, et cependant cette partie des Belles-Lettres tient une place importante dans le cercle des connaissances musulmanes, aussi bien en Orient qu'en Occident. Dans les médersas algériennes, elle figure au nombre des matières inscrites aux programmes.

J'ai donc cru faire œuvre utile en livrant à la publicité la traduction d'un des textes les plus répandus parmi ceux qui s'y rapportent.

J'espère que ce modeste travail pourra rendre service aux étudiants arabes des médersas et leur faciliter la compréhension des ouvrages analogues rédigés dans un style à la terminologie duquel ils ne sont pas habitués. Inversement, il ne sera peut-être pas inutile aux Européens qui veulent se perfectionner dans l'étude de l'arabe et se familiariser avec les ouvrages didactiques écrits dans cette langue.

Le texte, dont je donne la traduction, est connu sous le nom de *Samarkandya*, du nom de son auteur, 'Samarkandi ; il est aussi désigné par celui de *Rissalet El-Istiârât* — épître sur les métaphores — parce qu'il est rédigé avec la brièveté et la concision propres au style épistolaire. On le désigne également sous le nom de *Faraïd El-Fawaïd* — les perles instructives — en raison

(1) Le seul qui soit vraiment bien connu en France est la *Rhétorique des Langues de l'Orient Musulman*, de GARCIN DE TASSY, dont la deuxième édition date de 1873. Mais outre que ce travail est la traduction d'un ouvrage persan — par conséquent de seconde main — il renferme encore — du moins dans sa partie qui traite des tropes — un certain nombre d'erreurs.

de la dénomination de *perle*, donnée métaphoriquement à chacun de ses paragraphes⁽¹⁾.

L'auteur, Aboulkacem El-Leyth Samarkandi, qui vivait au IX^e siècle de l'hégire, était originaire de Samarkand (Turkestan), comme son nom l'indique ; il est mort en 888 (1484 ap. J.-C.).

Les manuscrits de la *Samarkandya* sont nombreux ; la plupart des bibliothèques et des lettrés indigènes en possèdent. Nombreux aussi sont les commentaires, les annotations et les gloses.

Les principaux auteurs qui ont écrit sur le texte de Samarkandi sont :

Içam-Eddine (Ibrahim ben Arabschah El-Asfaraïni, mort en 945 de l'hégire) ;

Hafid El-Içam (Ali ben Cedr-Eddine, mort en 1007 de l'hégire) ;

Mellawi (Chihab-Eddine Ahmed ben Abdelfettah, mort en 1181 de l'hégire) ;

Cebbane (Mohammed ben Ali, mort en 1206 de l'hégire) ;

Amir (Mohammed, mort en 1232 de l'hégire) ;

Attar (Hassen ben Mohammed, mort en 1250 de l'hégire) ;

Khodari (Mohammed, mort en 1288 de l'hégire) ;

Damenhourî (Mohammed, dont le travail fut achevé en 1233 de l'hégire) ;

Dahlane (Ahmed ben Zaïni, mort en 1304 de l'hégire)⁽²⁾.

Dans la présente traduction je me suis efforcé de serrer le texte d'aussi près que le permettaient la correction et l'euphonie ; j'ai toujours essayé d'observer la plus grande fidélité, même au détriment de l'élégance, à laquelle, d'ailleurs, ma qualité d'étranger à la langue française ne m'aurait pas permis d'aspirer.

Quelques additions m'ayant paru indispensables pour l'intelligence du texte, je les ai fondues avec celui-ci, tout en les plaçant entre parenthèses, pour permettre au lecteur de s'en rendre compte au premier coup d'œil.

L'ouvrage étant excessivement connu, je n'ai relevé ni les quelques variantes ni les différentes leçons qu'offraient les manuscrits et les éditions imprimées dont je disposais : ces variantes et ces

(1) Cf. HADJI-KHALFA : *Dictionnaire bibliographique*, à l'article : رسالة في الاستعارات ainsi qu'à l'article : جرائد العوائد.

(2) Je n'indique ici que les plus connus. Cf. au surplus HADJI KHALFA : *op. cit.*

leçons étant plutôt des fautes de copie ou d'impression qu'autre chose ; je me suis simplement contenté d'apporter au texte les corrections qui s'imposaient pour en faire un manuel d'étude.

Les notes ajoutées à la traduction sont des éclaircissements ou des rapprochements dont l'utilité m'a paru évidente. En les rédigeant j'ai toujours visé à la concision et à la sobriété.

Avant de clore cette courte préface, je me fais un devoir d'adresser publiquement l'expression de ma vive gratitude à l'arabisant distingué à la bienveillance duquel je dois l'impression de ce premier travail : j'ai nommé M. J.-D. Luciani, conseiller de Gouvernement, directeur des Affaires Indigènes au Gouvernement Général de l'Algérie.

N'Gaous (Constantine), le 18 janvier 1905.

A. LACHEREF.



LA SAMARKANDYA

PETIT TRAITÉ DE RHÉTORIQUE ARABE

TRADUCTION

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Louange à Dieu, le Dispensateur des faveurs suprêmes⁽¹⁾. Que la bénédiction et le salut s'étendent sur la meilleure des créatures (le prophète Mohammed), ainsi que sur les membres de sa famille, les hommes aux cœurs vertueux.

Les notions relatives aux métaphores et à ce qui s'y rapporte ont été traitées dans différents ouvrages, mais d'une manière décousue et difficile à saisir. Je me suis proposé de les colliger en les ordonnant conformément aux principes explicitement exposés dans les œuvres des anciens et aux indications superficielles que l'on rencontre dans les ouvrages des auteurs modernes. Dans ce but, j'ai réuni (sur la matière) les notions les plus précieuses⁽²⁾ susceptibles de bien fixer les propriétés des

(1) Allusion aux faveurs exceptionnelles accordées au prophète Mohammed.

(2) Mot à mot : j'ai enfilé en bon ordre un certain nombre de belles perles.

métaphores, établir leurs divisions et déterminer leurs contextes, et les ai réparties en trois chapitres⁽¹⁾.

CHAPITRE I^{er}

DES DIFFÉRENTES SORTES DE TROPES

Ce chapitre comprend six paragraphes⁽²⁾ :

§ 1. — Le trope simple (est une figure) qui consiste dans l'emploi d'un mot avec une acception autre que celle pour laquelle il a été primitivement établi (emploi permis) à cause (de l'existence) d'un rapport commun (entre le sens originel du mot et celui qu'il prend tropologiquement) et d'un contexte ou d'une indication circonstancielle excluant l'idée du sens primitif⁽³⁾.

Si ce rapport commun est autre chose que la ressemblance (la figure) est un trope par substitution — métonymie ou synecdoque⁽⁴⁾ — ; au contraire (si le lien

(1) Mot à mot : trois colliers ou trois rangées.

(2) Mot à mot : six grosses perles.

(3) Le sens propre d'un mot, c'est la première signification du mot. Un mot est pris dans le sens propre lorsqu'il signifie ce pour quoi il a été premièrement établi ; par exemple : *le feu brûle, la lumière nous éclaire* ; tous ces mots là sont dans le sens propre.

Mais quand le mot est pris dans un autre sens, il paraît alors, pour ainsi dire, sous une forme empruntée, sous une figure qui n'est pas sa figure naturelle, c'est-à-dire celle qu'il a eue d'abord ; alors on dit que ce mot est au figuré ; par exemple : *le feu de vos yeux, la lumière de l'esprit*, etc. (DU MARSAIS : *Des tropes ou des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*. Paris, 1822, p. 16.)

(4) La métonymie et la synecdoque sont fondées sur quelque autre sorte de rapport qui n'est ni un rapport de ressemblance, ni un rapport de contraire. Tel est, par exemple, le rapport de la cause à l'effet ; ainsi, dans la métonymie et dans la synecdoque, les objets ne

commun est un rapport de ressemblance) le trope est une métaphore explicite⁽¹⁾.

§ II. — Lorsque le mot détourné de sa signification primitive (en d'autres termes, employé métaphoriquement) est un nom de genre, c'est-à-dire une racine et non une forme dérivée, la métaphore est appelée fondamentale. Dans le cas contraire, c'est une (métaphore) dérivée. (Elle est ainsi appelée) parce que s'il s'agit d'une forme dérivée on ne peut lui attribuer le sens métaphorique qu'autant que ce sens est attribuable à la forme dont elle dérive ; et, s'il s'agit d'une particule, celle-ci ne peut être prise dans une acception détournée que si la dépendance qu'elle marque a été elle-même l'objet d'une métaphore. On entend par dépendance marquée par une particule, l'idée absolue que marque cette particule. Par exemple : l'idée d'origine (que marque la particule *de*), etc...

Sekkaki⁽²⁾ n'admet pas l'existence de la métaphore

sont considérés ni comme semblables, ni comme contraires ; on les regarde seulement comme ayant entre eux quelque relation, quelque liaison, quelque sorte d'union. (DU MARSAIS : *op. cit.*, p. 140-141.)

(1) Il y a une sorte de comparaison entre le mot auquel on donne un sens métaphorique et l'objet à quoi on veut l'appliquer. Dans la comparaison, on se sert de termes qui font connaître que l'on compare une chose à une autre ; par exemple, si l'on dit d'un homme en colère, qu'il est comme un lion, c'est une comparaison ; mais quand on dit simplement : c'est un lion, la comparaison n'est alors que dans l'esprit, et non dans les termes ; c'est une métaphore.

La métaphore est une figure par laquelle on transporte, pour ainsi dire, la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit. (DU MARSAIS : *op. cit. pass.*)

C'est le rapport de la ressemblance qui est le fondement de la catachrèse et de la métaphore. (DU MARSAIS : *op. cit.* p. 140.)

(2) Siradj Ed-Dine Abou Yaqoub Youssef ben Mohammed ben Ali Sekkaki, célèbre rhéteur, mort en 806 ou en 826 de l'hégire, auteur du *Miftah-El-Oloum*.

dérivée : il en fait une métaphore implicite, comme on le verra plus loin.

§ III. — D'après cet auteur, lorsque le mot auquel on en substitue un autre métaphoriquement désigne un être ou un objet réel, concret ou abstrait, la métaphore est positive ; sinon, elle est fictive, comme on va bientôt l'exposer.

§ IV. — Si la métaphore n'est pas accompagnée d'un attribut de nature à convenir, soit au mot employé métaphoriquement, soit au mot qu'il remplace, elle est dite absolue. Exemple :

رأيت اسدا
J'ai vu un lion.

Si le mot employé métaphoriquement est accompagné d'un attribut qui lui est propre (la figure constituée) une métaphore renforcée. Exemple :

رأيت اسدا له لبد اظفاره لم تقلم
*J'ai vu un lion à l'épaisse crinière dont les griffes
n'avaient pas été coupées.*

Si le mot employé métaphoriquement s'accompagne d'un attribut propre au mot dont il tient la place (la figure) est une métaphore amoindrie. Exemple :

رأيت اسدا شاكى السلاح
J'ai vu un lion armé de pied en cap.

Le renforcement donne plus d'éclat à la métaphore par tout ce qu'il apporte d'énergie dans la comparaison

La métaphore absolue est plus brillante que la métaphore amoindrie.

Mais on ne tient compte du renforcement ou de l'amoindrissement d'une métaphore que si elle réunit déjà les conditions essentielles de la définition.

Il en résulte que le contexte ou indication circonstancielle d'une métaphore explicite ne peut être considéré comme un amoindrissement; ainsi (les mots *يرمى* « lancer des flèches », dans la phrase) :

رأيت اسدا يرمى

J'ai vu un lion lancer des flèches⁽¹⁾.

De même l'indication circonstancielle d'une métaphore implicite ne peut passer pour un renforcement.

§ v. — L'attribut renforçant peut être regardé comme étant pris au sens propre; il accompagne simplement la métaphore pour donner de la force à la comparaison; ou bien, on peut le considérer comme un attribut du mot revêtu du sens métaphorique; cet attribut étant lui-même détourné de son sens pour tenir lieu d'un attribut propre au mot métaphoriquement remplacé.

Ces deux façons de voir conviennent ensemble à la phrase suivante, tirée du Koran (chap. III, verset 98) :

واعتصموا بحبل الله جميعا

Attachez-vous tous au lien de Dieu.

(C'est-à-dire : *Ayez tous confiance en l'alliance de Dieu*).

(1) *Lancer des flèches* est un attribut propre à l'homme; il écarte donc l'idée du sens primitif du mot *lion*, lequel doit être pris dans un sens métaphorique pour désigner un homme excessivement brave.

En effet, le mot *حبل* « corde » (lien matériel), est employé métaphoriquement pour *عهد* « alliance » (lien moral), et le mot *اعتصموا* « attachez-vous », attribut employé pour renforcer, peut être considéré comme conservant son sens propre ou bien comme ayant revêtu un sens figuré pour dire « *fiex-vous* ».

§ vi. — Le trope complexe est un groupe de mots employé dans un sens autre que celui qu'il a d'habitude, à la faveur d'un rapport commun et d'un contexte ou indication circonstancielle, tout comme pour le trope simple.

Si le rapport commun n'est pas la ressemblance (la figure) ne porte pas le nom de métaphore. Si, au contraire (c'est la ressemblance), la métaphore est appelée métaphore d'assimilation. Exemple :

انى اراسى تقدم رجلا وتؤخر اخرى

Je te vois tantôt avancer un pied, tantôt reculer l'autre.

C'est-à-dire hésitant, ne sachant s'il faut aller de l'avant ou reculer.

CHAPITRE II

DU SENS PRÉCIS DE LA MÉTAPHORE IMPLICITE

Les explications des auteurs s'accordent à dire que si on compare (mentalement) une chose à une autre, sans exprimer aucun des éléments de la comparaison, sauf le nom de l'objet comparé, en le faisant accompagner d'un attribut propre à l'objet auquel on le compare, il y a là

unè métaphore implicite⁽¹⁾. Mais leurs explications se contredisent quand il s'agit de savoir ce qui constitue cette métaphore.

Je m'occuperai de cette question dans trois paragraphes que je compléterai par un quatrième, où j'examinerai le point de savoir si, dans la métaphore implicite, l'objet comparé doit être exprimé par le mot créé primitivement pour lui.

§ 1. — Les anciens auteurs estiment que la métaphore implicite porte sur le mot servant de terme de comparaison, employé métaphoriquement, mais dans l'esprit seulement, pour celui de la chose que l'on compare, et auquel on fait simplement allusion en mentionnant un de ses attributs propres, et ce, sans aucun autre sous-entendu dans la construction du discours.

L'énonciation de cet attribut sert de contexte pour dégager de l'ensemble du discours le terme de comparaison ainsi sous-entendu.

Par suite, la raison de la dénomination de cette métaphore est évidente.

(1) La métaphore implicite consiste simplement dans l'emploi d'un attribut pour un autre; cet emploi repose sur une comparaison demeurée dans l'esprit. Exemple: *مخالب المنية* « les griffes de la mort ». L'attribution de *griffes* à la mort est une métaphore implicite. En voici l'explication: La mort est comparée — mentalement — à un lion, deux choses présentant entre elles un rapport de ressemblance, un lien commun, qui est le fait de saisir, d'abattre un homme. Puis, cette comparaison faite et admise, l'orateur suppose à la mort, pour saisir et appréhender sa proie, une arme analogue aux griffes d'un animal carnassier; il établit ainsi une nouvelle comparaison entre ces deux sortes d'instruments de préhension et emprunte au terme de comparaison le nom de l'attribut qui lui est propre — dans l'espèce il est purement fictif — pour le donner à celui du mot que l'on compare. C'est une suite de figures composée d'une métaphore principale et d'une métaphore subséquente, mais cette dernière seule est exprimée, et la première en est tirée, naturellement, par induction.

L'auteur du *Keschaf*⁽¹⁾ se range à cette opinion, qui est la meilleure.

§ II. — Prises à la lettre, les explications de Sekkaki porteraient à croire que la métaphore implicite consiste dans l'emploi du mot même que l'on compare, avec cette subtile particularité que ce mot aurait, à la suite d'une comparaison restée mentale, revêtu le sens de celui auquel il est comparé et en aurait pris exactement la place. Telle est la conclusion forcée de la thèse soutenue par cet auteur.

C'est ainsi qu'il ramène la métaphore dérivée à la métaphore implicite, en faisant du contexte une métaphore et de la métaphore un contexte, à l'inverse de ce que disent les auteurs, à propos de l'exemple suivant :

نظفت احوال

La circonstance a parlé.

Savoir : le mot *نظفت* « *a parlé* », est employé métaphoriquement pour dire *دلت* « *a indiqué* » ; et le mot *حال* « *circonstance* » en est le contexte.

On peut objecter à cette opinion que le mot qui désigne l'objet comparé est employé dans son sens propre et ne constitue, par suite, aucune métaphore.

Cependant, Sekkaki déclare d'une manière formelle que le mot *نظفت* « *a parlé* » (dans l'exemple précité), est bien employé avec une acception détournée pour désigner

(1) Commentaire très estimé du Koran, dont le titre complet est : *الكشاف عن حقائق التنزيل وعلوم الافاويل في وجوه التأويل*

Il fut composé par le célèbre Abou-IKacem Djar-Allah Mahmoud ben Omar Zamakhschari, né le 27 Radjab 467, mort le 9 Dhoul'-hadja 538 de l'hégire.

quelque chose d'imaginaire ; d'où obligation de conclure que métaphore il y a. Mais (comme on l'a déjà vu), la métaphore qui porte sur un verbe ne peut être que dérivée, il s'ensuit qu'on est obligé d'admettre l'existence de cette dernière sorte de métaphore.

§ III. — D'après Khatib⁽¹⁾, la métaphore implicite consisterait dans une comparaison purement mentale et que rien ne révèle.

Mais alors il n'y a pas de raison pour lui donner le nom de métaphore.

§ IV. — Nul doute que dans le cas de la métaphore implicite le nom de l'objet comparé ne peut être exprimé par celui de l'objet auquel on compare, comme cela a lieu dans la métaphore explicite. Il s'agit seulement de savoir s'il est nécessaire qu'il soit exprimé par le mot qui lui a été primitivement créé.

A la vérité, cela n'est pas nécessaire, étant donné qu'il est permis de comparer un objet à deux autres à la fois, en employant pour le désigner le nom de l'un de ceux-ci, et, pour le qualifier, un des attributs de l'autre. Et alors, les deux métaphores, explicite et implicite, se trouvent réunies, comme dans cet exemple tiré du Koran (chap. XVI, verset 13) :

بإذافها الله لباس الجوع والخوف

Dieu lui fit goûter le vêtement de la faim et de la terreur.

L'état de souffrance et de douleur dans lequel tombe l'homme qui a faim ou qui est sous le coup de la terreur

(1) Mohammed ben Abderrahmane El-Quezouini, né en 666, mort en 739 de l'hégire, auteur du *Telkhis El-Miftah*, abrégé du célèbre ouvrage de Sekkaki, cf. n. 2, p. 3.

est comparé à un vêtement, car ces deux choses renferment toutes deux l'idée d'envelopper, de couvrir ; aussi, le mot vêtement est-il employé au lieu de celui d'état. Le même état est comparé, à cause du dégoût, de la répugnance (qui accompagnent la crainte et la faim), à un aliment amer et d'un mauvais goût.

C'est donc une métaphore explicite par rapport à la première considération et une métaphore implicite par rapport à la seconde. Et le mot ذوق « goûter » constitue alors une métaphore fictive.

CHAPITRE III

DE LA DÉTERMINATION DU CONTEXTE DE LA MÉTAPHORE IMPLICITE ET DES ATTRIBUTS DU TERME DE COMPARAISON EMPLOYÉS ACCESSOIREMENT COMME DANS CET EXEMPLE :

مخالب المنيّة نشبت بهـالـن

Les griffes de la mort se sont abattues sur un tel.

Ce chapitre contient six paragraphes :

§ I. — Les anciens auteurs estiment que les attributs de l'objet auquel on compare, appliqués à l'objet comparé, sont employés au sens propre. La métaphore consiste seulement dans leur application (à un objet autre que le leur.) Ils appellent cette métaphore fictive et soutiennent qu'elle est inséparable de la métaphore implicite.

Cette opinion est également celle de Khatib.

§ II. — L'auteur du *Keschaf* admet que (dans certains cas, l'attribut du terme de comparaison) s'emploie à la place de celui du mot comparé et constitue une méta-

phore positive, comme dans l'exemple suivant, tiré du Koran (chap. II, verset 25) :

الذين ينفضون عهد الله

Ceux qui brisent le pacte de Dieu.

Où le mot عهد « *pacte* » a été comparé (sous forme de métaphore implicite, c'est-à-dire mentalement seulement) au mot حبل « *corde* » (car ces deux choses comportent l'idée de *lien*) et où le mot نفص « *briser* » (convenant proprement à la corde) a été appliqué au pacte, dans un sens emprunté ou métaphorique, au lieu et place du mot ابطال « *résilier* ».

§ III. — Sekkaki admet que cet attribut est employé dans une acception imaginaire que conçoit l'orateur et qui est analogue au sens propre, et nomme cette figure une métaphore fictive ou conjecturale.

Il est aisé de voir qu'il y a là une explication dénuée de fondement.

§ IV. — La meilleure explication à donner du contexte de la métaphore implicite lorsque le mot comparé n'a pas d'attribut que l'on puisse assimiler à celui du mot servant de terme de comparaison, c'est de dire que ce contexte conserve son sens propre. Alors l'application de l'attribut du second mot au premier constitue une métaphore fictive ; tel est le cas de l'expression : مخالب المنية « *les griffes de la mort* »⁽¹⁾.

Si (au contraire) le mot comparé possède un attribut assimilable à celui du mot auquel on compare, le second

(1) Cf. n. 1, p. 7.

attribut se trouve alors employé pour exprimer le sens du premier par voie de métaphore explicite⁽¹⁾.

§ v. — De même que pour la métaphore explicite, tout attribut du terme de comparaison venant en plus du contexte s'appelle renforcement ; de même dans la métaphore implicite, ce qui est en plus du contexte, s'appelle aussi renforcement de la dite métaphore.

Mais on peut aussi considérer cet attribut, soit comme le renforcement de la métaphore fictive, soit comme le renforcement de la métaphore positive.

Pour ce qui est de la métaphore positive, la chose est claire. Il en est de même pour ce qui est de la métaphore fictive, d'après le système de Sekkaki, puisqu'il considère cette dernière comme une métaphore positive⁽²⁾.

Quant à ce qui a trait à la métaphore fictive, d'après le système des anciens auteurs⁽³⁾, il faut tenir compte de ce fait, que le renforcement peut s'appliquer également à un trope imaginaire ou abusif — hypallage⁽⁴⁾ — par la mention d'un attribut qui appartient au mot

(1) Cf. n. 1, p. 7.

(2) Cf. chap. III, § III.

(3) Cf. chap. III, § I.

(4) L'hypallage est une figure, ou plutôt un idiotisme, ou façon de parler particulière à une langue où les mots ne sont construits ni combinés entre eux, comme ils le devraient être, selon la destination des terminaisons et la construction ordinaire. (DU MARSAIS : op. cit. pass.)

Voici un exemple de cette figure :

اخذنا باطراف الاحاديث بيننا وسالت باعناق المطي الاباطح

Pendant que nous devisions de choses et d'autres, les vastes plaines au sol graveleux (que nous traversions) ruisselaient du flot des cous de (nos) montures.

C'est-à-dire : Les dites plaines étaient parcourues par nos montures à une allure rapide, comparable à la marche d'un cours d'eau impétueux.

non exprimé ; il peut aussi s'appliquer au trope par substitution (synecdoque et métonymie), par la mention d'un attribut appartenant au mot remplacé dans la figure⁽¹⁾ ; il peut aussi s'appliquer à la comparaison par

On peut exposer ainsi la suite des opérations mentales qui conduisent à cette profusion de figures :

1° L'allure rapide de la caravane est comparée à la marche d'un cours d'eau impétueux (métaphore explicite) ;

2° A la plaine qu'arrose ce cours d'eau est prêtée l'idée de couler elle-même, cette allure étant tellement rapide que la plaine semble se déplacer en même temps que la caravane (métaphore imaginative, hypallage) ;

3° Le mot désignant *les montures*, qui sont un attribut essentiel de la caravane, est construit en accord avec le mot *plaines* (renforcement),

4° Au lieu de les désigner nominativement, les dites montures sont désignées par leur partie qui attire le plus l'attention pendant la marche — leurs cous — (trope par substitution-synecdoque).

Un exemple d'hypallage se retrouve en français dans les vers suivants, de Thomas :

C'est là que, dévouée à d'infâmes caresses,
Des muletiers de Rome épuisant les tendresses,
Noble Britannicus, sur un lit *effronté*,
Elle étale à leurs yeux les flancs qui t'ont porté.

Ainsi que dans ce vers de Boileau :

Trahissant la vertu sur un papier *coupable*.

Les mots *effronté* et *coupable*, qualificatifs propres à un être humain, se trouvent appliqués, par hypallage, le premier à un lit, le second à un papier.

Virgile, pour dire : *ibant soli sub obscurâ nocte*, a dit :

ibant obscuri solâ sub nocte per umbram.

(Ils marchaient obscurs dans une nuit solitaire... au lieu de : ils marchaient seuls dans une nuit obscure).

(1) Exemple : اسرعكن محوفا بي اطولكن يدا

C'est celle qui a la plus longue main parmi vous qui me suivra de plus près ; c'est-à-dire : ce sera la plus généreuse d'entre vous (ô épouses !) qui me rejoindra la première dans l'autre monde. (Hadith du Prophète).

Le mot يد « main », a été employé pour désigner la générosité ; c'est-à-dire qu'au lieu de l'effet on s'est servi de la cause instrumen-

la mention d'un attribut propre au terme de comparaison⁽¹⁾; il s'applique enfin à la métaphore explicite, comme on l'a déjà vu⁽²⁾.

Le moyen d'établir une différence, d'une part, entre l'attribut pouvant servir de contexte à une métaphore implicite ou pouvant être considéré lui-même comme une métaphore fictive, ou encore comme une métaphore positive ou dont l'application seulement doit être considérée comme une métaphore fictive; et, d'autre part, entre ce qui vient en surplus et pour renforcer, c'est d'envisager le degré d'affinité (que ces mots présentent avec celui auquel ils se rapportent). Et alors, l'attribut qui aura le plus d'affinité et de connexion avec le terme de comparaison sera le contexte et tout autre attribut en surplus sera un renforcement⁽³⁾.



tale qui sert à le produire (métonymie). Le mot *اطول* « long », ou plutôt « plus long », attribut propre au mot qui désigne cette cause, a été employé pour renforcer le trope.

(1) Exemple : *مخالب المنية الشبيهة بالسبع اهلكت فلانا*.

Les griffes de la mort, qui a tant de ressemblance avec un lion, ont fait périr un tel.

Ici, la mort est comparée à un lion, et le mot *مخالب* « griffes », attribut propre à ce dernier, est venu apporter plus d'énergie à la comparaison.

(2) Cf. chap. I, § IV.

(3) Exemple : *مخالب المنية نشبت بفلان*.

Les griffes de la mort se sont abattues sur un tel.

Il y a là deux attributs propres au terme de comparaison *اسد* « lion », sous-entendu; ce sont les mots: *مخالب* « griffes », et *نشبت* « s'abattre ». Mais le premier mot présente certainement plus d'affinité et de connexion avec le terme de comparaison que le second; en d'autres termes, les *griffes* appartiennent plus spécialement au lion que le fait de *s'abattre* (sur une proie), qui est commun à plusieurs autres animaux, même dépourvus de griffes.

السكاكى لان التخيلية مصرحة عنده واما التخيلية على ما ذهب اليه السلف بلان الترشيح يكون للجاز العفلي ايضا بذكر ما يلائم ما هو له كما يكون للجاز اللغوي المرسل بذكر ملائم الموضوع له وللتشبيه بذكر ملائم المشبه به وللاستعارة المصرحة كما سبق ووجه الفرق بين ما يجعل قرينة امكنية ويجعل نفسه تخيلا او استعارة تحفيقية او اثباته تخيلا وبين ما يجعل زائدا عليها وترشيحا قوة الاختصاص بالمشبه به بايهما افوى اختصاصا وتعلفا به فهو القرينة وما سواه ترشيح



ويسمونه استعارة تخيلية ويحكمون بعدم انكسار المكني عنه
عنها واليه ذهب الخطيب

الفريضة الثانية

جوز صاحب الكشاف كونه استعارة تحفيفية (في بعض المواد)
ملائم المشبه كما في قوله تعالى الذين ينفضون عهد الله حيث
استعير اجبل للعهد والنفذ لابطاله

الفريضة الثالثة

جوز السكاكي كونه مستعملا في امر وهمي توهمه المتكلم شبيها
بمعناه الحفيفي ويسميه استعارة تخيلية ولا يخفى انه تعسف

الفريضة الرابعة

المختار في فريضة المكنية انه اذا لم يكن للمشبه المذكور تابع
يشبه راد المشبه به كان بافيا على معناه الحفيفي وكان اثباته
له استعارة تخيلية كمخالب المنية وان كان له تابع يشبه ذلك
الرادب المذكور كان مستعارا لذلك التابع على طريق التصريح

الفريضة الخامسة

كما يسمى ما زاد على فريضة المصراحة من ملائمت المشبه به
ترشيحا كذلك يعد ما زاد على فريضة المكنية من الملائمت ترشيحا
لها ويجوز جعله ترشيحا للتخييلية او للاستعارة التحفيفية اما
الاستعارة التحفيفية فظاهر وكذا التخييلية على ما ذهب اليه

العريضة الرابعة

لا شبهة في ان المشبه في صورة الاستعارة بالكناية لا يكون
مذكورا بلبظ المشبه به كما في صورة الاستعارة المصرحة وانما
الكلام في وجوب ذكره بلبظه الموضوع له واحق عدم الوجوب بجواز
ان يشبه شيء بامرئين ويستعمل لفظ احدهما فيه ويثبت له
شيء من لوازم الآخر فقد اجتمعت المصرحة والمكنية في قوله
تعالى فاذاها الله لباس الجوع والخوف فانه شبه ما غشى الانسان
عند الجوع والخوف من اثر الضرر والالم من حيث الاشتمال
باللباس فاستعير له اسمه ومن حيث الكراهية بالطعم المر البشع
فتكون استعارة مصرحة نظرا الى الاول ومكنية نظرا الى الثاني
وتكون الاضافة تخييلا

العقد الثالث

في تحفيق فرينة الاستعارة بالكناية وما يذكر زيادة عليها من
ملائمات المشبه به في نحو فولك مغالب المنية نشبت بعلان
وفيه خمس برائد

العريضة الاولى

ذهب السلب الى ان الامر الذي اثبت للمشبه من خواص
المشبه به مستعمل في معناه المحفيقي وانما المجاز في الاثبات

البريدة الاولى

ذهب السلب الى ان المستعار بالكنايه لفظ المشبه به المستعار
للمشبه المضمّر في النعس المرموز اليه بذكر لازمه من غير تفدير
في نظم الكلام وذكر اللازم فرينة على فصده من عرض الكلام وحينئذ
وجه تسميتها استعارة بالكناية او ممكنية ظاهر واليه ذهب
صاحب الكشاف وهو المختار

البريدة الثانية

يشعر ظاهر كلام السككي بانها لفظ المشبه المستعمل في لفظ
المشبه به بادعاء انه عينه واختار رد التبعية اليها لجعل فرينتها
استعارة بالكناية وجعلها فرينة لها على عكس ما ذكره القوم في مثل
نطفت احوال من ان نطفت استعارة لدلت والحوال فرينة ويرد
عليه ان لفظ المشبه لم يستعمل الا في معناه الحقيقي فلا يكون
استعارة وهو قد صرح بان نطفت مستعار للامر الوهمي فيكون
استعارة والاستعارة في الفعل لا تكون الاتبعية فيلزم القول
بالاستعارة التبعية

البريدة الثالثة

ذهب الخطيب الى انها التشبيه المضمّر في النعس وحينئذ
لاوجه لتسميتها استعارة

العريضة الخامسة

الترشيح يجوز ان يكون بافيا على حقيقته تابعا للاستعارة لا يقصد به الا تفويتها ويجوز ان يكون مستعارا من ملائم المستعار منه ملائم المستعار له ويحتمل الوجهين فوله تعالى واعتصموا بحبل الله جميعا حيث استعير الحبل للعهد وذكر الاعتصام ترشيحا اما بافيا على معناه او مستعارا للوثوق بالعهد

العريضة السادسة

الجاز المركب وهو المركب المستعمل في غير ما وضع له لعلاقة مع فريضة كالجرد ان كانت علاقته غير المشابهة فلا يسمى اسعارة ولا يسمى استعارة تمثيلية نحو اني اراى تقدم رجلا وتؤخر اخرى اي تتردد في الافدام والاحجام لا تدرى ايهما اخرى

العقد الثاني

في تحقيق معنى الاستعارة بالكناية

اتعنت كلمة الغوم على انه اذا شبه امر بآخر من غير تصريح بشيء من اركان التشبيه سوى المشبه ودل عليه بذكر ما يخص المشبه به كان هنالك استعارة بالكناية لكن اضطربت افوالهم فيها ولنتعرض لها في ثلاثة فرائد مذيبة يعريضة اخرى لبيان انه هل يجب ان يكون المشبه في الاستعارة بالكناية مذكورا بلبظه الموضوع له ام لا

البريدة الثانية

ان كان المستعار اسم جنس اي اسما غير مشتق بالاستعارة
اصلية والا فتبعية لجرانها فى اللفظ المذكور بعد جريانها فى
المصدر ان كان المستعار مشتقا وفى متعلق معنى الحرف ان كان
حرفا والمراد بمتعلق معنى الحرف ما يعبر به عنه من المعانى
المطلقة كالابتداء ونحوه وانكر التبعية السككية وردها الى المكنية
كما ستعرفه

البريدة الثالثة

ذهب السككي الى انه ان كان المستعار له محففا حسا او عقلا
بالاستعارة تحفيفية والا فتخييلية وستنكشف لك حقيقتها

البريدة الرابعة

الاستعارة ان لم تفتنر بما يلائم شيئا من المستعار منه
والمستعار له بمطلقة نحو رأيت اسدا وان فرنت بما يلائم
المستعار منه بمرسحة نحو رأيت اسدا له لبد اظفاره لم تغلر
وان فرنت بما يلائم المستعار له بمجردة نحو رأيت اسدا شاكى
السلاح والترشيع ابلغ لاشتماله على تحفيق المبالغة فى التشبيه
والاطلاق ابلغ من التجريد واعتبار التجريد والترشيع انما يكون
بعد تمام الاستعارة بلا تعد فرينة المصرحة تجريدا نحو رأيت
اسدا يرمى ولا فرينة المكنية ترشيعا



الحمد لله الواهب العظيمة * والصلاة والسلام على خير البرية *
 وعلى آله ذوى النجوس الزكية * وبعد فان معاني الاستعارات
 وما يتعلق بها قد ذكرت فى الكتب مبصلة عسيرة الضبط فاردت
 ذكرها بمجملة مضبوطة على وجه نطق به كتب المتقدمين ودل
 عليه زبر المتأخرين فنظمت برائد عوائد لتحفيظ معانى
 الاستعارات وافسامها وفرائدها فى ثلاثة عقود

العقد الاول

فى انواع المجاز وفيه ست برائد
 البريدة الاولى

المجاز المجرى اعنى الكلمة المستعملة فى غير ما وضعت له
 لعلاقة مع قرينة مانعة من ارادته ان كانت علاقته غير المشابهة
 بمجاز مرسل والا باستعارة مصرحة

الرسالة السمرقندية في الاستعارات

ويليها ترجمتها الى اللغة الفرنسية

مع تفريجات نقيسة

للعالم الباضل الشيخ عبد الرزاق الاشرفي

فاضي محكمة نفاوس (فلسطينية)



سنة ١٣٢٣
١٩٠٥

في مطبعة بونتانة الشرفية بشارع هريمان عدد ٢٩ في الجزائر



THE BORROWER WILL BE CHARGED
AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS
NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON
OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED
BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE
NOTICES DOES NOT EXEMPT THE
BORROWER FROM OVERDUE FEES.

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 (617) 495-2413

